

# BLV Mag

n° 229

Avril 2024

**DOSSIER**

**BUDGET 2024 : INVESTIR POUR  
L'AVENIR DE NOTRE VILLE**

# Sommaire

- 4 La rétro du mois**  
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**  
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**  
Budget 2024 :  
Investir pour l'avenir de notre ville
- 10 La Ville s'engage**  
Pour la rénovation des écoles
- 11 La vie d'asso**  
La municipalité aux côtés  
des associations bourcaines
- 12 Le portrait**  
Maé Armaing, Lino Benistant, Noah  
Signorino et Martin Verdoux
- 14 Les tribunes**  
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**



## La passerelle de l'Île-Parc Girodet ouverte au public

Depuis le 11 avril, les cyclistes, joggers, piétons, personnes à mobilité réduite... peuvent emprunter la nouvelle passerelle qui relie la ville à l'Île-Parc Girodet et ils sont ravis !

Cette ouverture marque ainsi l'achèvement d'un chantier majeur débuté il y a deux ans et la fin du projet global de l'Île-Parc Girodet, site aménagé sur 12 hectares en lieu de nature et de loisirs prisé par des milliers de visiteurs.

L'inauguration officielle de la passerelle et de l'ensemble du projet de l'Île-Parc Girodet aura lieu cet été, lundi 8 juillet en soirée, avant le feu d'artifice de clôture des Fêtes du Rhône.

Retrouvez toute l'actualité de votre ville  
[www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)



### AGGLAE : VOS DÉMARCHES EN LIGNE EN UN CLIC !

Afin de faciliter vos démarches administratives, vous pouvez désormais vous connecter à Agglae, un outil 2.0 gratuit qui vous permet de réaliser vos démarches en ligne sans bouger de chez vous et quand vous le souhaitez.

Comme par exemple : Signaler un incident ou une anomalie que cela concerne problèmes propreté, voirie, espaces verts, tranquillité publique (tags, dépôt sauvage, trottoirs sales...) ou tout type de nuisances sur l'espace public (sonore, animal errant, épave, stationnement gênant...)

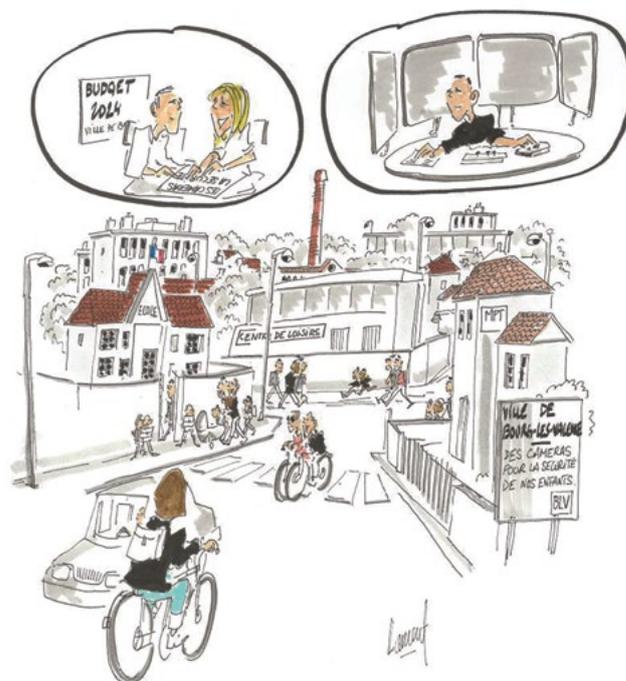
Vous avez accès aussi à tous les formulaires de l'agglo :

- Eclairage public,
- Déchèterie,
- Collecte,
- Petite enfance



## Le dessin de l'actu

par Laurent Miraglia



# Entre nous...

Depuis 10 ans, nous œuvrons sans compter pour faire de Bourg-lès-Valence une ville où il fait bon vivre



**Marlène Mourier**  
Maire de Bourg-lès-Valence

Il y a 10 ans, déjà... Bourcaines et Bourcains, vous m'accordiez votre confiance lors des élections municipales de 2014. Le 5 avril 2014, grâce à Vous, je devenais Maire de la commune de Bourg-lès-Valence. Ce fut un véritable bouleversement dans la vie politique locale après 100 ans de socialisme, qui plus est en portant une femme à la tête de notre ville. Je tiens à vous en remercier à nouveau du fond du cœur.

Être toujours Maire au bout d'une décennie est le résultat d'un travail de longue haleine, celui de toute une équipe, élus et techniciens, et le fruit d'un engagement de chaque instant. Depuis notre arrivée à la tête de la Ville et après notre réélection en 2020, cet engagement et celui de mon équipe municipale demeure total au service de vous toutes et vous tous.

Nous œuvrons sans compter avec énergie et passion, pour que notre Bourg-lès-Valence ne soit plus une commune dortoir mais une ville où il fait bon vivre,

dont nous sommes fiers. Nous continuons sans relâche à favoriser son développement avec des projets ambitieux et à la faire rayonner au-delà de nos frontières comme en témoigne la réalisation de l'Île-parc Girodet et sa nouvelle passerelle, dont l'ouverture officielle de ces derniers jours marque l'aboutissement d'un projet phare de ces 10 ans de mandat.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'accompagnent au quotidien : les agents municipaux, mes élus, les acteurs associatifs et économiques... sans oublier ma famille, un soutien de tous les instants.

J'entends très souvent que Bourg-lès-Valence, depuis 10 ans, s'est métamorphosée, que l'on a envie de venir y habiter, y travailler... Merci pour tous ces encouragements qui nous incitent à poursuivre.

Et si on se donnait rendez-vous dans 10 ans ?



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yanniss Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression: Menard • Tirage: 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Avril 2024 • Distribution: Distribal.

# La rétro du mois — Les temps forts en image



19 mars  
Atelier découverte du jardinage  
à destination des élèves au Jardin du Colombier



22 mars  
Visite des commerçants du marché du Cyrano



25 mars  
Exposition "Les masques géants des p'tits Bourcains"  
réalisée par les élèves dans le cadre du temps périscolaire



26 mars  
Remerciements à Patrick Sahy, responsable de Granulats Vicat,  
pour le don de 6 palmiers plantés le long de la ViaRhôna



Du 2 avril au 3 mai  
Exposition des photographies animalières de Jérôme  
Marquet en salle des mariages de la mairie



Du 8 au 12 avril  
Ateliers de sensibilisation au handicap en milieu scolaire,  
en partenariat avec des associations en lien avec le handicap



14 avril - 14<sup>e</sup> édition du semi-marathon de Bourg-lès-Valence

# L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



**Maison du Pouvoir d'Achat**  
**Permanences chaque mercredi**  
**en mairie de 14h à 17h**  
**sur rendez-vous : 06 09 67 92 96**

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité pour des contrats de : mutuelle santé, assurance habitation, alarme individuelle, assurance animale, dispositifs anti-moustiques, fioul, pellets, récupérateurs d'eau...



**Thé dansant**  
**Jeudi 2 mai -14h**

à destination des 60 ans et plus, habitants de Bourg-lès-Valence et d'ailleurs. Entrée payante comprenant un goûter et une boisson (14€ par personne). Inscription auprès du CCAS : [sandra.marchal@bourg-les-valence.fr](mailto:sandra.marchal@bourg-les-valence.fr) 04 75 79 45 78  
 Restaurant La Valentine  
 11, allée Copernic



**Journée « Trajectoire de sécurité »**  
 organisée par la police municipale à destination des motards  
**Dimanche 5 mai de 8h à 18h**

Parking du gymnase du Cosec (avenue J. Brel)  
 Renseignements : page Facebook  
 « Journée trajectoire Bourg-lès-Valence »



**Après-midi jeux de société** organisée par les animateurs de la Ville et les bénévoles associatifs  
**Mercredi 15 mai de 14h à 17h**

Médiathèque La Passerelle  
 Place des Rencontres



**Fête du jeu**  
**Samedi 25 mai de 13h30 à 18h**

Centre Louis Jourdan  
 114, chemin du Valentin



**Concert**  
 "Les voix des Alpes chantent Jean-Jacques Goldman et Johnny Hallyday"  
**Samedi 25 mai - 20h**

Théâtre le Rhône

## Un budget maîtrisé, pour des investissements au service des Bourcaines et des Bourcains

Le budget communal pour 2024 a été adopté lors du Conseil municipal du 27 mars dernier. Acte fondamental de la gestion municipale voté chaque année, il détermine l'ensemble des actions et des projets entrepris par la Ville.





## En 2024, une situation financière satisfaisante, fruit d'une gestion rigoureuse des deniers publics

Depuis son arrivée à la tête de la Ville, la ligne de conduite de l'équipe municipale demeure claire et inchangée : privilégier une gestion saine des finances pour ne pas laisser de dette à nos enfants, ne pas augmenter les taux d'imposition pour préserver le pouvoir d'achat des administrés, et dégager des économies pour investir et améliorer le cadre et la qualité de vie des Bourcaines et des Bourcains.

En 2024, ce cap est tenu malgré le contexte inflationniste inédit qui se poursuit et la situation économique globale toujours plus incertaine en raison des tensions internationales. En dépit de ces difficultés qui affectent l'ensemble des collectivités, la municipalité est parvenue à élaborer un budget à l'équilibre qui permet de continuer à investir dans des projets d'avenir et ce, comme les années précédentes, sans aucune augmentation des taux d'imposition, conformément aux engagements pris.

Preuve parmi d'autres de cette bonne gestion des deniers publics, la Ville peut se prévaloir d'une situation financière relativement saine en matière d'endettement puisque l'encours de la dette par habitant s'élève aujourd'hui à 468€, soit une diminution de près de 150€ depuis 2014, alors-même que la moyenne au niveau national métropolitain s'établit à 817 € par habitant pour les communes de même strate que Bourg-lès-Valence.

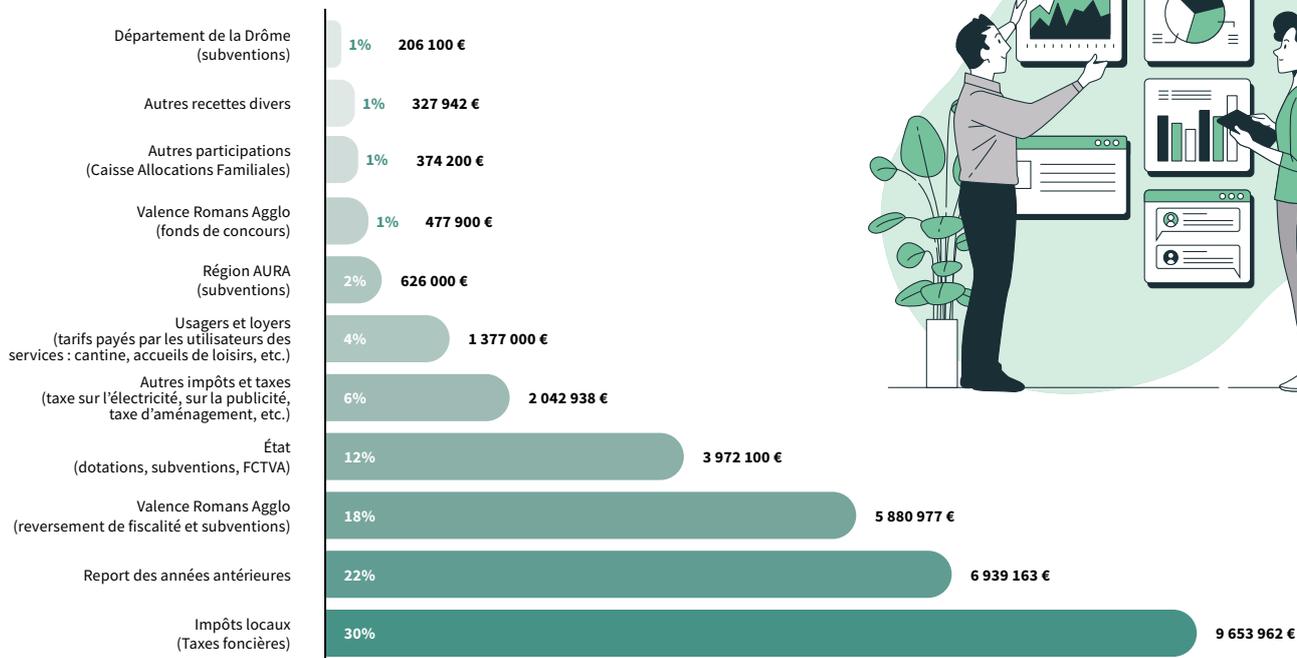


“  
*Le budget 2024 illustre une nouvelle fois le cap clair et les objectifs ambitieux que poursuit l'équipe municipale pour notre commune, le tout sans augmenter nos taux d'imposition comme nous nous y sommes engagés.*  
”

Éliane Guillon, Première Adjointe au Maire déléguée aux finances

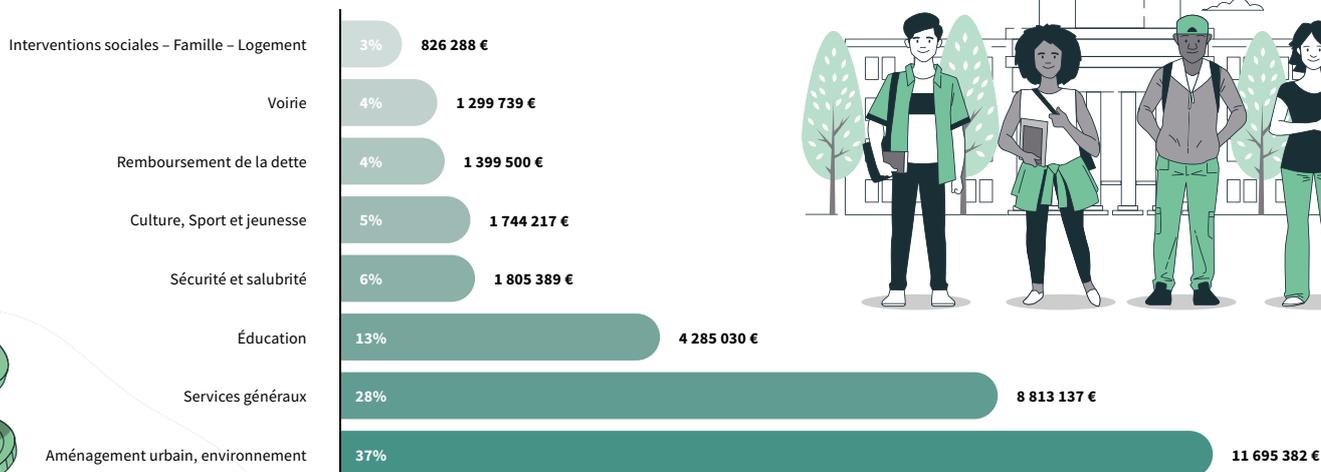
## Mieux comprendre le budget communal

### D'où vient l'argent ?



**TOTAL : 31 878 282 €**

### Où va l'argent ?



**TOTAL : 31 878 282 €**



# Les grands projets d'investissements prévus pour 2024

Grâce à sa bonne gestion financière, la municipalité peut continuer à investir dans des projets d'avenir ambitieux pour la ville et ses habitants, et ce dans tous les domaines. Plusieurs sont ainsi programmés pour 2024. Parmi les principaux (liste non exhaustive) :

## Sécurité :

- Renforcement du système de caméras de vidéo-protection aux abords de l'ensemble des 9 groupes scolaires et des centres de loisirs de la ville, ainsi que dans certains lieux stratégiques
- Achat de dispositifs d'alertes en milieu scolaire

## Rénovation énergétique des écoles et bâtiments communaux :

- Poursuite du programme de rénovation des écoles en fonction des résultats des audits énergétiques menés à l'école maternelle des Chirouzes, l'école Jean Moulin et l'école Jacques Reynaud.
- Audit énergétique en vue de la rénovation des autres bâtiments communaux (théâtre le Rhône, gymnase du COSEC, mairie...)

## Voie et aménagements urbains :

- Aménagement des abords d'Axe 7 : îlot F, rue Auguste Perret (coeur de ville)
- Aménagement paysager des rues Tony Garnier, Eloi Francon et avenue Jean Saint-Marc avec la création de nouvelles liaisons modes doux
- Rénovation des quais (première phase)
- Aménagement de la liaison est-ouest dédiée aux modes doux entre le Chemin du Valentin et l'avenue de Lyon
- Aménagement du parking des berges à côté du boulo-drome - Île-parc Girodet
- Acquisition foncière en vue de l'aménagement d'espaces verts aux abords de la mairie et la création de liaisons mobilités douces
- Etudes en vue de la reconfiguration de l'avenue de Lyon et de l'extension du cimetière de Talavard

## Santé :

- Centre départemental de santé

## Monde associatif (voir p.11) :

- Maintien des subventions
- Poursuite de la création d'un lieu dédié aux associations dans les anciens locaux EDF rue Gay Lussac

## Équipements sportifs :

- Aménagement de nouveaux vestiaires au stade des Combeaux
- Études pour la rénovation du gymnase du Cosec

## Accessibilité des personnes en situation de handicap :

- Poursuite de l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmée), notamment dans le cadre des opérations de rénovation globale





## Une école flambant neuve pour les élèves du groupe scolaire du Moulin d'Albon

**Après plus de deux ans de travaux, le groupe scolaire du Moulin d'Albon a été inauguré par Madame le Maire, Marlène Mourier, le 29 mars dernier en présence notamment du Préfet de la Drôme, Thierry Devimeux, de la Présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre Mouton et du Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Drôme, Pascal Clément.**

Ces travaux d'ampleur (2,7 millions d'euros, financés en partie grâce au précieux concours de l'État, à hauteur de 708 000 € et du Conseil départemental, à hauteur de 570 000 €) ont notamment consisté en : la rénovation énergétique globale du bâtiment, sa mise aux normes d'accessibilité, l'agrandissement de la cantine, la végétalisation des abords, offrant ainsi aux quelques 200 élèves accueillis au sein des écoles maternelle et élémentaire du Moulin d'Albon des conditions optimales d'apprentissage et de confort.

Après ce chantier, la Ville poursuit actuellement son programme de rénovation des écoles avec des audits énergétiques qui viennent d'avoir lieu dans trois nouveaux établissements : l'école maternelle des Chirouzes, l'école Jean Moulin, l'école Jacques Reynaud à l'Allet. Des audits similaires auront lieu également par la suite dans les autres groupes scolaires de la ville.

Cette logique de rénovation globale des bâtiments, planifiée dans le temps, traduit le cap ambitieux fixé en faveur de l'éducation et de la jeunesse, qui figurent parmi les préoccupations majeures de la municipalité.

# La vie d'asso — La municipalité aux côtés des associations bourcaines



Le Forum des associations, où sont représentées chaque année à la rentrée la plupart des associations de la commune.

## En 2024, des subventions municipales maintenues à un niveau équivalent aux années précédentes

**Avec près de 528 000€ de subventions aux associations inscrits au budget 2024, la Ville renouvelle une fois de plus son soutien au développement de la vie associative de la commune.**

Les associations, qui en ont fait la demande, se sont ainsi vues attribuer une subvention identique à celle versée l'année dernière, à l'exception des structures qui disposaient d'une trésorerie supérieure au budget de fonctionnement d'une année d'activité.

Les associations et leurs bénévoles demeurent parmi les premiers garants de la vitalité d'une commune. C'est pourquoi la municipalité soutient indéfectiblement la richesse et le dynamisme du tissu associatif bourcain. Outre son soutien financier, la Ville les accompagne

dans l'organisation de nombreuses manifestations à travers le prêt de salles, la mise à disposition de moyens techniques, matériels ou humains, la création d'un lieu dédié aux associations dans les anciens locaux EDF de la rue Gay Lussac.

L'ensemble des associations concernées ont été consultées pour dresser l'état de leurs attentes et de leurs besoins. Le projet va se poursuivre avec des études de dépollution et l'avancement du programme de travaux.



## Distingués pour leur courage et leur comportement civique exemplaire

En juin 2023, Maé, Lino, Noah et Martin ont neutralisé et permis l'arrestation de deux cambrieuses. En signe de reconnaissance, les quatre adolescents se sont vus décerner par Didier Fabre, Président de la section départementale de la Drôme de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM), une prestigieuse distinction, la médaille du civisme, à l'occasion d'une cérémonie organisée le 16 mars dernier en mairie, en présence de leurs proches, de Madame le Maire et des élus.

Le 15 juin 2023, rien ne prédestinait Maé, Lino, Noah et Martin à accomplir un acte de bravoure.

Ils sont quatre jeunes comme tant d'autres, âgés d'une quinzaine d'années, élèves au lycée des 3 sources ou au lycée du Valentin. Cet après-midi-là, ils se trouvent au skatepark situé à côté de la Halle des 3

sources, où ils se réunissent régulièrement, lorsqu'ils aperçoivent deux jeunes filles courir au loin.

À leurs trouses, un homme, Laurent Perrin, désigne aux adolescents les deux fuyardes comme des cambrieuses qu'il a surprises en pleine tentative d'infraction chez son voisin.



Maé, Lino, Noah et Martin entourés de Madame le Maire Marlène Mourier, Laurent Perrin, Michel Lebon, Vice-Président départemental et Président national honoraire de L'ANMONM et Didier Fabre, Président de la section départementale de la Drôme

“

*Cette médaille représente un grand honneur*

”

*“On a vu deux filles passer en courant. Nous n’y faisons pas attention jusqu’à ce qu’un homme derrière elles crie ‘Au voleur !’”* explique Maé.

Sans hésiter, les quatre adolescents se lancent à leur tour à la poursuite des jeunes filles, parviennent à les rattraper à travers champs et à les retenir en attendant l’arrivée des forces de l’ordre que M. Perrin a alertées entre-temps.

Martin décrit leur prouesse : *“les deux jeunes filles se sont enfuies comme si elles n’avaient plus rien à perdre et se sont jetées dans les ronces pour rejoindre un champ. C’est à ce moment-là que nous sommes partis à leur poursuite en coupant par un chemin que nous connaissions et en sautant un ruisseau afin de les stopper dans leur fuite et d’attendre l’arrivée de la police”*

Sans leur intervention, les deux cambrieuses n’auraient peut-être jamais été retrouvées. Au-delà du préjudice qu’ils ont permis d’éviter, Maé, Lino, Noah et Martin ont incarné par leur vigilance, leur spontanéité et leur courage tout ce que recouvre la notion de citoyenneté dans sa dimension la plus noble, d’où la médaille du civisme qui leur a été décernée.

*“Je suis content d’avoir pu aider, cela me fait très plaisir de recevoir cette médaille qui représente un grand honneur pour moi”* se félicite Noah. Lino abonde : *“Cette cérémonie est très gratifiante et très solennelle, mais ce n’était pas obligé de faire tout cela, c’est trop pour moi.”*

Une distinction accueillie avec un sentiment de fierté mêlé d’humilité, à l’image du caractère et du comportement de ces quatre jeunes héros.

## Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

### Aux arguments de fond et au travail des dossiers, l'Opposition privilégie l'esclandre et la chaise vide

Tout élu se doit de respecter la loi. Cela vaut pour le règlement intérieur du Conseil municipal et son article 22 adopté en 2021, qui limite les interventions des élus (hormis celle du rapporteur) à une durée de 10 minutes, chronomètre à l'appui.

En s'offusquant de ce temps de parole imparti et en quittant le Conseil municipal comme elle l'a fait le 27 mars, l'Opposition déroge à cette disposition. Une telle réaction interroge sur l'exemplarité qui doit être celle des élus de la République : où va-t-on si ces derniers outrepassent le règlement qui s'applique à eux ? Règlement qui n'est pourtant ni une exception, ni le plus restrictif, de nombreuses collectivités limitant les interventions à des durées inférieures, bien souvent 5 minutes.

Ce coup d'éclat, loin d'être une première, devient une habitude et l'unique moyen de se faire remarquer. La majorité regrette ce comportement infantile et déplore un attrait pour l'esclandre et la posture au détriment des arguments de fond, des propositions constructives et de la connaissance des dossiers, méconnaissance dont témoignent certaines informations mensongères.

Par son attitude, l'Opposition ne s'élève pas à la hauteur des responsabilités qui lui incombent.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gentil - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

---

## Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

### 10 ans avec Marlène Mourier, 10 ans de contradictions !

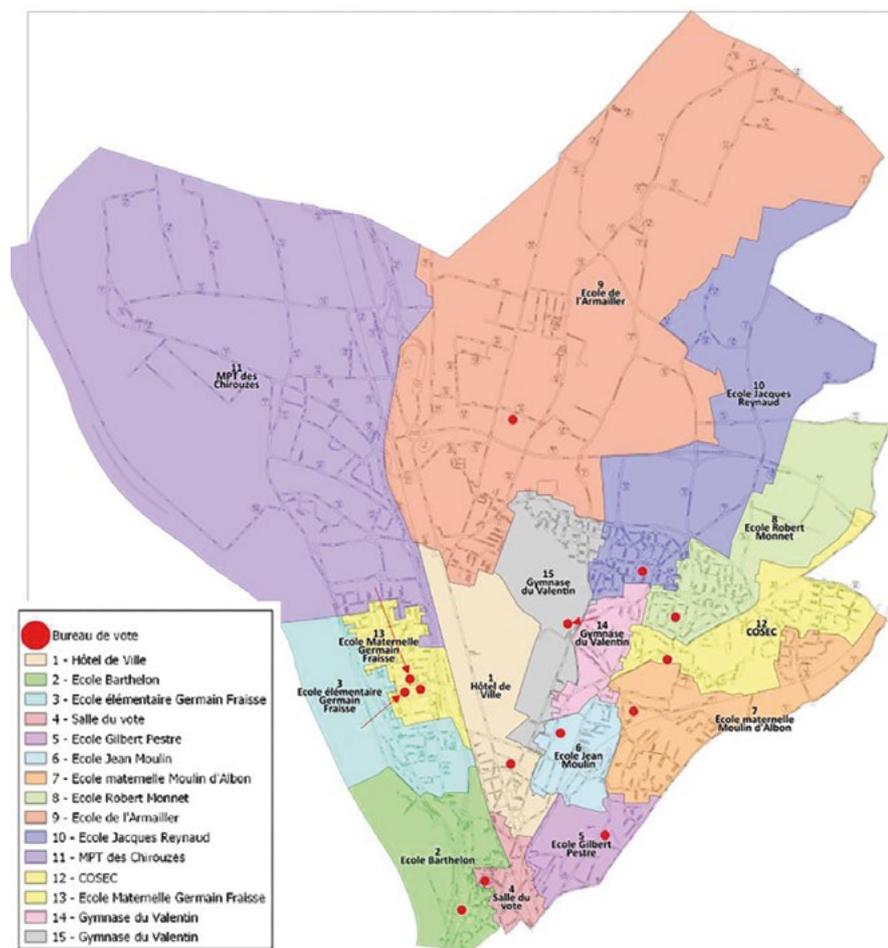
Rappel : M. Mourier alors dans l'opposition a toujours été CONTRE :

- La Cartoucherie portée par Bernard PIRAS, aujourd'hui elle la porte aux nues
- La bétonisation, aujourd'hui elle bétonne à tout va
- La taxe sur la publicité-entreprise, aujourd'hui elle taxe
- Les études et dépenses de communication, aujourd'hui elle en use et en abuse
- Le cumul des mandats, aujourd'hui elle cumule les indemnités

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

## Élections européennes du dimanche 9 juin : ne vous trompez pas de bureau de vote !

Au regard de la hausse du nombre d'électeurs, trois nouveaux bureaux de vote ont été créés à la demande de la préfecture. Par conséquent, la carte électorale a été remaniée de la manière suivante. Vous recevrez prochainement une nouvelle carte d'électeur mentionnant le lieu et le numéro de votre bureau de vote.



### Travaux d'élagage

Jusqu'au 31 août 2024, ont lieu sur la commune des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de lignes à haute tension (63 KV Combeaux - Crussol). En cas de contestation, les intéressés peuvent s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR DAUPHINE  
73, rue du Progrès - 38176  
Seyssinet Pariset Cedex

GAUTHIER Frédéric  
ou ALOY Clément :  
04 38 70 13 13

## État civil

### NAISSANCES

Soan Nadar  
Yuri Fache  
Kamilia Ouhaddou  
Ayan Mohammad

Ayden Rochat  
Ilona Gratesol  
Lucée Petikian  
Sara Potoryan

Timothé Jaillet  
Emilio Dezandre  
Nia Gogoberidze  
Milo Michel

### DÉCÈS

Fakhri Azabi  
Geneviève Teyssere  
Francis Prieur

Christiane Berthonnier  
Jacques Cornud  
Patrick Pierre-Bes

Christophe Villars  
Catherine Dupuich  
Jocelyne Sadoul de Treminés

Noël Gleize  
Pierrette Ranc

### MARIAGE

Hayk Ohanjanyan / Coralie Krol

Adrien Nhem / Kristina Namirskaja

# La fête du jeu

SE MET AU SPORT !

Gratuit  
tout public

**SAMEDI 25 MAI 2024**  
13 h 30 > 18 h  
Centre Louis Jourdan

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Avec la participation financière de

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



MPT KARMAÏLER

MJC  
BIV

